

## CALAMITES AGRICOLES

### Pluies et inondations des 15 et 16 juillet 2018

Direction  
Départementale  
Des Territoires et de la  
Mer  
Pyrénées-Atlantiques

Service Production  
Economie Agricole

### **ATTESTATION DE REMISE EN ETAT DES PARCELLES AGRICOLES**

**Attestation à retourner dès l'achèvement des travaux à  
l'adresse indiquée en bas de page**

<u>Exploitation individuelle</u>	<u>Sociétés (GAEC, EARL, SCEA...)</u>
N°PACAGE : 064.....	N°PACAGE : 064.....
Nom :.....	Raison sociale :.....
Prénom :.....	.....
Adresse :.....	Adresse :.....
.....	.....
Téléphone :.....	Téléphone :.....

J'atteste avoir procédé à la remise en état des biens déclarés sinistrés de mon exploitation, suite aux intempéries des 15 et 16 juillet 2018 par les moyens propres de l'exploitation ou par recours à l'entraide :

- Remise en état du sol (nivellement, broyage)
- Remise en état de prairie
- Nettoyage des parcelles agricoles encombrées
- Curage des fossés
- Remplacement clôtures (préciser le nombre d'heures consacrées : .....h)
  - matériel (piquets, fils..) achetés [fournir factures acquittées]
  - matériel en stock
- Autres (à préciser).....

Je m'engage à employer la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles sur l'exploitation.

Je m'engage à me soumettre à tout contrôle de l'administration pour vérification de ces travaux.

Fait à ....., le .....

**Signature**  
**(tous les associés pour les GAEC)**

horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h00  
14h00 – 16h30

Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer  
Cité administrative – Boulevard  
Tourasse –  
CS 57577 - 64032 Pau cedex

téléphone :  
05 59 80 86 00  
télécopie :  
05 59 80 87 01

<http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr>